



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2018

Présidence : M. Wladimir Mange

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 24 avril 2018 no 5/18 « Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2017 »

ouï le rapport de la Commission de gestion

ouï le rapport de la Commission des finances

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1) adopte

a) les comptes 2017 de la commune d'Aubonne faisant apparaître **Fr. 33'929'103.13** aux recettes ; **Fr. 34'554'533.72** aux dépenses et bouclant ainsi pour un excédent de charges de **Fr. 625'430.59**.

b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de **Fr. 47'672'831.32**, avec un capital après report de l'exercice courant de Fr. 5'356'738.97.

2) accepte la gestion de la Municipalité pour l'année 2017 et lui en donne décharge.

3) donne décharge de leur mandat aux commissions de Gestion et des Finances.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Wladimir Mange

Jacqueline Cretegny